



**Arrêté N° 95 du 15 mars 2024**  
portant agrément de **M. David RICHER** en qualité de garde-pêche particulier  
pour le compte de la fédération de Haute-Saône pour la pêche  
et la protection des milieux aquatiques

**LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAÔNE**

**VU** le Code de procédure pénale, notamment ses articles 29, 29-1 et R. 15-33-24 à R. 15-33-29-2 ;

**VU** le Code de l'environnement, notamment son article R. 437-3-1 ;

**VU** le décret du 27 septembre 2023 portant nomination du préfet de la Haute-Saône, M. Romain ROYET ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 70-2023-10-16-00028 du 16 octobre 2023 portant délégation de signature à M. Didier CHAPUIS, directeur départemental des territoires de la Haute-Saône ;

**VU** l'arrêté DDT/2023 n° 398 du 18 octobre 2023 portant subdélégation de signature de M. Didier CHAPUIS, directeur départemental des territoires, à ses collaborateurs ;

**VU** l'arrêté DDT n° 266 du 5 mai 2017 reconnaissant les aptitudes techniques de M. David RICHER ;

**VU** les conventions passées entre la fédération de Haute-Saône pour la pêche et la protection des milieux aquatiques et les 45 AAPPMA haut-saônoises, listées en annexe, ainsi qu'avec l'association départementale agréée des pêcheurs amateurs aux engins et filets (ADAPAEF) ;

**VU** les commissions délivrées par Mesdames et Messieurs les Présidents des 45 AAPPMA haut-saônoises, listées en annexe, ainsi que par l'ADAPAEF à M. David RICHER par lesquelles ils lui confient la surveillance de leurs droits de pêche ;

**VU** l'arrêté n° 240 du 30 juin 2023 portant agrément de **M. David RICHER** en qualité de garde-pêche particulier pour le compte de la fédération de Haute-Saône pour la pêche et la protection des milieux aquatiques

**SUR** la proposition du Secrétaire général de la préfecture de la Haute-Saône.

**ARRÊTE**

**Article 1 :**

M. David RICHER

né le 1<sup>er</sup> janvier 1972 à Vesoul (70)

est agréé en qualité de GARDE-PECHE PARTICULIER pour constater tous délits et contraventions dans le domaine de la pêche prévus au Code de l'environnement qui portent préjudice aux droits de pêche de Mesdames et Messieurs les Présidents des 45 AAPPMA haut-saônoises, listées en annexe, ainsi qu'à ceux de l'ADAPAEF.

**Article 2 :**

L'arrêté n° 240 du 30 juin 2023 portant agrément de **M. David RICHER** en qualité de garde-pêche particulier pour le compte de la fédération de Haute-Saône pour la pêche et la protection des milieux aquatiques est **ABROGÉ**.

**Article 3 :**

La liste des propriétés ou des territoires concernés est précisée dans les commissions annexées au présent arrêté.

**Article 4 :**

Le présent agrément est délivré pour une durée de cinq ans.

**Article 5 :**

Dans l'exercice de ses fonctions, M. David RICHER doit être porteur en permanence du présent arrêté, ou de sa carte d'agrément, qui doit être présenté à toute personne qui en fait la demande.

**Article 6 :**

Le présent agrément doit être retourné sans délai à la direction départementale des territoires en cas de cessation de fonctions, que celle-ci résulte de l'initiative du garde particulier, de son employeur ou de la perte des droits du commettant.

**Article 7 :**

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la date de sa notification ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du préfet, ou d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'écologie, ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Besançon. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). L'exercice d'un recours gracieux ou hiérarchique proroge de deux mois le délai pour exercer un recours contentieux.

**Article 8 :**

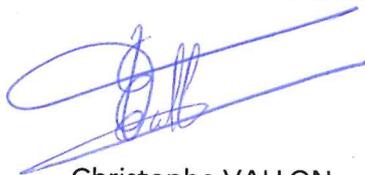
Le Secrétaire général de la préfecture de la Haute-Saône, le directeur départemental des territoires de la Haute-Saône, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à :

- M. le président de la fédération de Haute-Saône pour la pêche et la protection des milieux aquatiques,
- Mmes et MM. les présidents des AAPPMA concernées et de l'ADAPAEF,
- M. David RICHER, 6 rue Saint-Roch, 70160 Fleurey-les-Faverney,
- Mmes et MM. les Maires des communes concernées.

Fait à Vesoul, le 15 mars 2024

Pour le Préfet et par subdélégation

L'adjoint au chef du service environnement et risques



Christophe VALLON

## ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur GOUSSEREY Jean

Né (e) le 04.06.1947 à Saint Loup sur Semouse, N° Département 70

Résidant (rue) 15 Rue de la Fontenotte

Code postal 70360 Commune RUPT SUR SAONE

**COMMISSIONNE M. David RICHER**

Né le 01 Janvier 1972 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 6 Rue Saint Roch

Code postal 70160 Commune FLEUREY LES FAVERNEY

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Adapaef

Pièces jointes :

- Arrêté n° 266 du 05.05.2017 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à RUPT SUR SAONE, le 12.06.2023.....

Signature du/de la Président(e) de l'AAPPMA de Adapaef,



## ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Madame LANDRY Dorothée

Né (e) le 10.10.1985 à Lure, N° Département 70

Résidant (rue) 658 Le Petit Fahys

Code postal 70220 Commune FOUGEROLLES

**COMMISSIONNE M. David RICHER**

Né le 01 Janvier 1972 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 6 Rue Saint Roch

Code postal 70160 Commune FLEUREY LES FAVERNEY

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Aillevillers-Corbenay

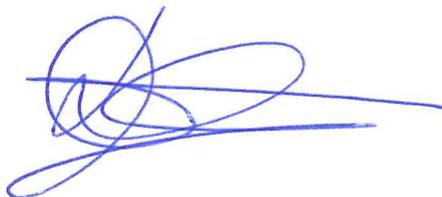
Pièces jointes :

- Arrêté n° 266 du 05.05.2017 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à FOUGEROLLES, le 05.10.18023

Signature du/de la Président(e) de l'AAPPMA de Aillevillers-Corbenay,



**A.A.P.P.M.A**  
Les Pêcheurs  
de la Semouse  
AILLEVILLERS et CORBENAY

## ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur DURGET Jean-Marc

Né (e) le 16.03.1966 à Conflandey, N° Département 70

Résidant (rue) 5 Impasse de la Pousserotte

Code postal 70170 Commune CONFLANDEY

**COMMISSIONNE M. David RICHER**

Né le 01 Janvier 1972 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 6 Rue Saint Roch

Code postal 70160 Commune FLEUREY LES FAVERNEY

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Amoncourt

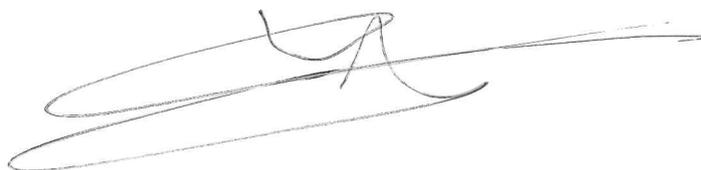
Pièces jointes :

- Arrêté n° 266 du 05.05.2017 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à CONFLANDEY, le 06...04...2023

Signature du/de la Président(e) de l'AAPPMA de Amoncourt,



## ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur COLIN Pascal

Né (e) le 23.06.1962 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 12 rue des cannes

Code postal 70160 Commune FOUCHÉCOURT

### **COMMISSIONNE M. David RICHER**

Né le 01 Janvier 1972 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 6 Rue Saint Roch

Code postal 70160 Commune FLEUREY LES FAVERNEY

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Baulay

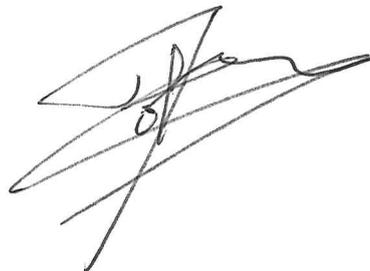
#### Pièces jointes :

- Arrêté n° 266 du 05.05.2017 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à FOUCHÉCOURT, le 06/04/2023

Signature du/de la Président(e) de l'AAPPMA de Baulay,



## ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur CARRIERE Jean-Marc

Né (e) le 09.10.1968 à ..*Besançon*....., N° Département ...*Doubs*

Résidant (rue) 15 rue de la Baume&

Code postal 70190 Commune BEAUMOTTE-AUBERTANS

### COMMISSIONNE M. David RICHER

Né le 01 Janvier 1972 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 6 Rue Saint Roch

Code postal 70160 Commune FLEUREY LES FAVERNEY

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Beaumotte-Aubertansa

#### Pièces jointes :

- Arrêté n° 266 du 05.05.2017 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à BEAUMOTTE-AUBERTANS, le ...*12/04/23*.....

Signature du/de la Président(e) de l'AAPPMA de Beaumotte-Aubertansa,



## ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur BICHET Raymond

Né (e) le 15.02.1959 à Boulot, N° Département 70

Résidant (rue) 3A rue des Planches

Code postal 70190 Commune BOULOT

### COMMISSIONNE M. David RICHER

Né le 01 Janvier 1972 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 6 Rue Saint Roch

Code postal 70160 Commune FLEUREY LES FAVERNEY

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Boulot

#### Pièces jointes :

- Arrêté n° 266 du 05.05.2017 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à BOULOT, le ..6...Avril...2023

Signature du/de la Président(e) de l'AAPPMA de Boulot,



## ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur BERTIN Thierry

Né (e) le 25.04.1982 à Luxeuil les Bains, N° Département 70

Résidant (rue) 2 rue de Prêle

Code postal 70500 Commune BOURBEVELLE

### COMMISSIONNE M. David RICHER

Né le 01 Janvier 1972 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 6 Rue Saint Roch

Code postal 70160 Commune FLEUREY LES FAVERNEY

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Bourbevelle

#### Pièces jointes :

- Arrêté n° 266 du 05.05.2017 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à BOURBEVELLE, le ... 7 mai 2023

Signature du/de la Président(e) de l'AAPPMA de Bourbevelle,

**SOCIETE DE PECHE  
LA BREME  
70500 BOURBEVELLE**



## ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur STEVENOT Claude

Né (e) le 20.09.1964 à Luxeuil les Bains, N° Département 70

Résidant (rue) 5 Chemin de la Goutte Les Poirets

Code postal 70280 Commune LA BRUYERE

**COMMISSIONNE M. David RICHER**

Né le 01 Janvier 1972 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 6 Rue Saint Roch

Code postal 70160 Commune FLEUREY LES FAVERNEY

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Breuchin Haute-Lanterne

Pièces jointes :

- Arrêté n° 266 du 05.05.2017 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à LA BRUYERE, le 07/04/2023

Signature du/de la Président(e) de l'AAPPMA de Breuchin Haute-Lanterne.

  
**A.A.P.P.M.A. du BREUCHIN  
et de la HAUTE LANTERNE**  
4, rue des Écoles  
70280 BREUCHOTTE

## ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur FRAY André

Né (e) le 23.02.1951 à Roche et Raucourt, N° Département 70

Résidant (rue) 4 route de Montseugny

Code postal 70140 Commune AUBIGNEY

### COMMISSIONNE M. David RICHER

Né le 01 Janvier 1972 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 6 Rue Saint Roch

Code postal 70160 Commune FLEUREY LES FAVERNEY

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Broye les Pesmes

#### Pièces jointes :

- Arrêté n° 266 du 05.05.2017 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à AUBIGNEY, le ... 03. Avril 2023

Signature du/de la Président(e) de l'AAPPMA de Broye les Pesmes,

 André FRAY

## ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur FERRY Michel

Né (e) le 28.08.1951 à Héricourt, N° Département 70

Résidant (rue) 6 rue de Couthenans

Code postal 70400 Commune CHAGEY

### COMMISSIONNE M. David RICHER

Né le 01 Janvier 1972 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 6 Rue Saint Roch

Code postal 70160 Commune FLEUREY LES FAVERNEY

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Chagey

#### Pièces jointes :

- Arrêté n° 266 du 05.05.2017 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à CHAGEY, le 13/04/2023

Signature du/de la Président(e) de l'AAPPMA de Chagey,

**A.A.P.P.M.A.**  
**La Haute Lizaine**  
**Siège social : Mairie**  
**70400 CHAGEY**



## ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur COTTA Jean-Michel

Né (e) le 02.07.1973 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 2 rue de Monceau

Code postal 70290 Commune CHAMPAGNEY

### COMMISSIONNE M. David RICHER

Né le 01 Janvier 1972 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 6 Rue Saint Roch

Code postal 70160 Commune FLEUREY LES FAVERNEY

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Champagny-Ronchamp

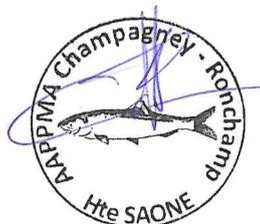
#### Pièces jointes :

- Arrêté n° 266 du 05.05.2017 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à CHAMPAGNEY, le .....14 Avril 2023.....

Signature du/de la Président(e) de l'AAPPMA de Champagny-Ronchamp,



## ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur GROGNUM Clovis

Né (e) le 30.12.1983 à Dijon, N° Département 21

Résidant (rue) 15 rue Dominique Guérin

Code postal 21610 Commune FONTAINE FRANCAISE

### COMMISSIONNE M. David RICHER

Né le 01 Janvier 1972 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 6 Rue Saint Roch

Code postal 70160 Commune FLEUREY LES FAVERNEY

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Champlitte

#### Pièces jointes :

- Arrêté n° 266 du 05.05.2017 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à FONTAINE FRANCAISE, le ...22.04.2023.....

Signature du/de la Président(e) de l'AAPPMA de Champlitte,



## ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Madame GENGENBACHER Mélanie

Né (e) le 07.07.1988 à .....Vesoul....., N° Département ...70...

Résidant (rue) 32 rue de la croix de pierre

Code postal 70360 Commune SCEY SUR SAONE

### COMMISSIONNE M. David RICHER

Né le 01 Janvier 1972 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 6 Rue Saint Roch

Code postal 70160 Commune FLEUREY LES FAVERNEY

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Chantes Rupt Bançon d'Ovanches

#### Pièces jointes :

- Arrêté n° 266 du 05.05.2017 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à SCEY SUR SAONE, le ...04/04/23.....

Signature du/de la Président(e) de l'AAPPMA de Chantes Rupt Bançon d'Ovanches,



## ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur ISELIN Jean-Philippe

Né (e) le 27.05.1955 à Lure, N° Département 70

Résidant (rue) 8 impasse de la Pommerie

Code postal 70200 Commune MAGNY DANIGON

### **COMMISSIONNE M. David RICHER**

Né le 01 Janvier 1972 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 6 Rue Saint Roch

Code postal 70160 Commune FLEUREY LES FAVERNEY

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Clairegoutte

#### Pièces jointes :

- Arrêté n° 266 du 05.05.2017 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à MAGNY D'ANIGON, le 19/05/2023.....

Signature du/de la Président(e) de l'AAPPMA de Clairegoutte,



## ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur DEBIEZ Hervé

Né (e) le 02.10.1955 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 9 rue de la Fonderie

Code postal 70800 Commune DAMPIERRE LES CONFLANS

### COMMISSIONNE M. David RICHER

Né le 01 Janvier 1972 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 6 Rue Saint Roch

Code postal 70160 Commune FLEUREY LES FAVERNEY

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Conflans sur Lanterne

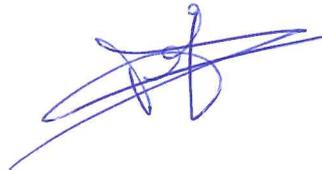
#### Pièces jointes :

- Arrêté n° 266 du 05.05.2017 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à DAMPIERRE LES CONFLANS, le .....20/04/2023.....

Signature du/de la Président(e) de l'AAPPMA de Conflans sur Lanterne,



## ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur GILLET Dominique

Né (e) le 16.05.1955 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 41 rue des Forges

Code postal 70130 Commune SOING

### COMMISSIONNE M. David RICHER

Né le 01 Janvier 1972 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 6 Rue Saint Roch

Code postal 70160 Commune FLEUREY LES FAVERNEY

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Cubry les Soing

#### Pièces jointes :

- Arrêté n° 266 du 05.05.2017 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à SOING, le *7 avril 2023*.....

Signature du/de la Président(e) de l'AAPPMA de Cubry les Soing,



## ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE Monsieur GOMES Artur

Né le 05.08.1998 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 27 allée du renard

Code postal 69400 Commune GLEIZE

### COMMISSIONNE M. David RICHER

Né le 01 Janvier 1972 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 6 Rue Saint Roch

Code postal 70160 Commune FLEUREY LES FAVERNEY

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Dampierre-sur-Salon/Beaujeu

#### Pièces jointes :

- Arrêté n° 266 du 05.05.2017 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à Dampierre sur Salon, le ...13.02.2024.....

Signature du Président de l'AAPPMA de Dampierre sur Salon/Beaujeu,



## ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur GREUILLET Michel

Né (e) le 17.03.1935 à Demangevelle, N° Département 70

Résidant (rue) 4 rue de la Traversière

Code postal 70210 Commune DEMANGEVELLE

### **COMMISSIONNE M. David RICHER**

Né le 01 Janvier 1972 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 6 Rue Saint Roch

Code postal 70160 Commune FLEUREY LES FAVERNEY

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Demangevelle-Corre

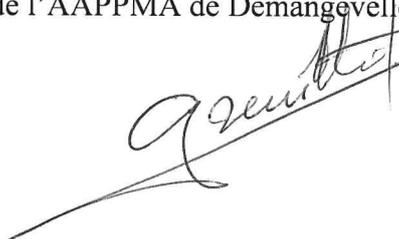
#### Pièces jointes :

- Arrêté n° 266 du 05.05.2017 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à DEMANGEVELLE, le ... 5/4/2023 ...

Signature du/de la Président(e) de l'AAPPMA de Demangevelle-Corre,



## ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur ROUFOSSE Didier

Né (e) le 05.05.1959 à Corbeil-Essonnes, N° Département 91

Résidant (rue) 43 rue de la gare

Code postal 70100 Commune ESSERTENNE

### **COMMISSIONNE M. David RICHER**

Né le 01 Janvier 1972 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 6 Rue Saint Roch

Code postal 70160 Commune FLEUREY LES FAVERNEY

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Essertenne

#### Pièces jointes :

- Arrêté n° 266 du 05.05.2017 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à ESSERTENNE, le ...6...Avril...2023...

Signature du/de la Président(e) de l'AAPPMA de Essertenne,



## ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur RUAUX Sylvain

Né (e) le 10.12.1957 à Ambievillers, N° Département 70

Résidant (rue) 1 rue des prés de la Croix

Code postal 70160 Commune FAVERNEY

### COMMISSIONNE M. David RICHER

Né le 01 Janvier 1972 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 6 Rue Saint Roch

Code postal 70160 Commune FLEUREY LES FAVERNEY

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Faverney

#### Pièces jointes :

- Arrêté n° 266 du 05.05.2017 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à FAVERNEY, le 06-04-23.....

Signature du/de la Président(e) de l'AAPPMA de Faverney,



## ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur BONNARD Daniel

Né (e) le 12.10.1949 à Fougerolles, N° Département 70

Résidant (rue) 10 rue du bois Joli

Code postal 70220 Commune FOUGEROLLES

### COMMISSIONNE M. David RICHER

Né le 01 Janvier 1972 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 6 Rue Saint Roch

Code postal 70160 Commune FLEUREY LES FAVERNEY

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Fougerolles

#### Pièces jointes :

- Arrêté n° 266 du 05.05.2017 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à FOUGEROLLES, le 7.10.2023.....

Signature du/de la Président(e) de l'AAPPMA de Fougerolles,



## ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur WEISSER Benoit

Né (e) le 05.02.1977 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 10 rue des Vignottes

Code postal 70100 Commune BEAUJEU ST VALBERT

### COMMISSIONNE M. David RICHER

Né le 01 Janvier 1972 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 6 Rue Saint Roch

Code postal 70160 Commune FLEUREY LES FAVERNEY

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Gray-Arc

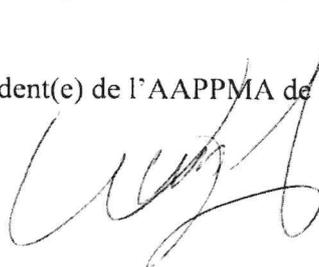
#### Pièces jointes :

- Arrêté n° 266 du 05.05.2017 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à BEAUJEU ST VALBERT, le 03/05/23.....

Signature du/de la Président(e) de l'AAPPMA de Gray-Arc,



## ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur VINCENT Samuel

Né (e) le 22.05.1973 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 29 route de Vellefrange

Code postal 70700 Commune VELLEFREY ET VELLEFRANGE

### COMMISSIONNE M. David RICHER

Né le 01 Janvier 1972 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 6 Rue Saint Roch

Code postal 70160 Commune FLEUREY LES FAVERNEY

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Gy

#### Pièces jointes :

- Arrêté n° 266 du 05.05.2017 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à VELLEFREY ET VELLEFRANGE, le 23/04/2023.....

Signature du/de la Président(e) de l'AAPPMA de Gy,



## ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur FERNANDEZ Jean-Claude

Né (e) le 08.05.1958 à SEVEUX....., N° Département .....9

Résidant (rue) 13 rue de Verlans

Code postal 70400 Commune BYANS/HERICOURT

### COMMISSIONNE M. David RICHER

Né le 01 Janvier 1972 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 6 Rue Saint Roch

Code postal 70160 Commune FLEUREY LES FAVERNEY

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Héricourt

#### Pièces jointes :

- Arrêté n° 266 du 05.05.2017 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à BYANS/HERICOURT, le 18 Avril 23

Signature du/de la Président(e) de l'AAPPMA de Héricourt,



## ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur LABBE Didier

Né (e) le 21.06.1959 à Vesaignes sur Marne, N° Département 52

Résidant (rue) 23 rue Charles Rech

Code postal 70500 Commune JUSSEY

### COMMISSIONNE M. David RICHER

Né le 01 Janvier 1972 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 6 Rue Saint Roch

Code postal 70160 Commune FLEUREY LES FAVERNEY

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Jussey

#### Pièces jointes :

- Arrêté n° 266 du 05.05.2017 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à JUSSEY, le 12 Avril 2023

Signature du/de la Président(e) de l'AAPPMA de Jussey,

  
A.A.P.P.M.A.  
  
Pêcheurs Jusséens

## ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur JACQUEY Serge

Né (e) le 07.07.1947 à Lure, N° Département 70

Résidant (rue) 8 rue de la Montagne

Code postal 68720 Commune HOSCHSTATT

### COMMISSIONNE M. David RICHER

Né le 01 Janvier 1972 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 6 Rue Saint Roch

Code postal 70160 Commune FLEUREY LES FAVERNEY

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Lure les Aynans

#### Pièces jointes :

- Arrêté n° 266 du 05.05.2017 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à HOSCHSTATT, le ... 05/04/2023 ...

Signature du/de la Président(e) de l'AAPPMA de Lure les Aynans,

  
Association Agréée  
Pour la Pêche et la Protection  
du Milieu Aquatique  
LURE - LES AYNANS

## ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur BESANCON Olivier

Né (e) le 16.08.1964 à Bourg en Bresse, N° Département 01

Résidant (rue) 5 rue de la Fontaine des Douis

Code postal 70150 Commune MARNAY

### **COMMISSIONNE M. David RICHER**

Né le 01 Janvier 1972 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 6 Rue Saint Roch

Code postal 70160 Commune FLEUREY LES FAVERNEY

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Marnay

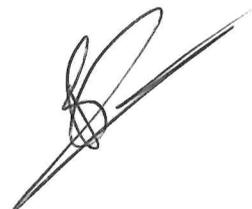
#### Pièces jointes :

- Arrêté n° 266 du 05.05.2017 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à MARNAY, le 10.09.23.....

Signature du/de la Président(e) de l'AAPPMA de Marnay,



## ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur ALEXANDRE Richard

Né (e) le 24.10.1955 à Genève, N° Département SUISSE

Résidant (rue) 21 chemin du rupt des Gouttes

Code postal 70290 Commune PLANCHER BAS

### COMMISSIONNE M. David RICHER

Né le 01 Janvier 1972 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 6 Rue Saint Roch

Code postal 70160 Commune FLEUREY LES FAVERNEY

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Melisey

#### Pièces jointes :

- Arrêté n° 266 du 05.05.2017 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à PLANCHER BAS, le ...*4. avril*...*2013*.....

Signature du/de la Président(e) de l'AAPPMA de Melisey,



## ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur WOLFERSPERGER Stéphane

Né (e) le à , N° Département *le 19/12/1974 à Désedines 03*

Résidant (rue) <sup>13</sup> ~~19~~ Rue de la Ray

Code postal 70230 Commune MONTBOZON

### COMMISSIONNE M. David RICHER

Né le 01 Janvier 1972 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 6 Rue Saint Roch

Code postal 70160 Commune FLEUREY LES FAVERNEY

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Montbozon

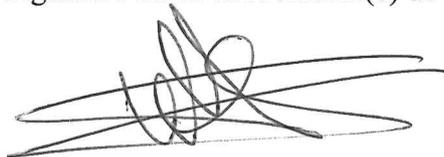
#### Pièces jointes :

- Arrêté n° 266 du 05.05.2017 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à MONTBOZON, le *07/04/2023*.....

Signature du/de la Président(e) de l'AAPPMA de Montbozon,



## ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur MAUJEAN Eric

Né (e) le 04.06.1972 à Neufchâteau, N° Département 88

Résidant (rue) 32 rue Antoine Lumière

Code postal 70500 Commune ORMOY

### COMMISSIONNE M. David RICHER

Né le 01 Janvier 1972 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 6 Rue Saint Roch

Code postal 70160 Commune FLEUREY LES FAVERNEY

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Ormoy

#### Pièces jointes :

- Arrêté n° 266 du 05.05.2017 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à ORMOY, le 17/05/2023.....

Signature du/de la Président(e) de l'AAPPMA de Ormoy,



## ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur VERNIEST Pascal

Né (e) le 19.06.1965 à Dijon, N° Département 21

Résidant (rue) 12 Place Marcel Abbey

Code postal 70140 Commune LA RESIE SAINT MARTIN

### COMMISSIONNE M. David RICHER

Né le 01 Janvier 1972 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 6 Rue Saint Roch

Code postal 70160 Commune FLEUREY LES FAVERNEY

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Pesmes

#### Pièces jointes :

- Arrêté n° 266 du 05.05.2017 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à LA RESIE SAINT MARTIN, le 1<sup>er</sup> juin 2023

Signature du/de la Président(e) de l'AAPPMA de Pesmes,

**AAPPMA "La Captivante"**

70140 PESMES

## ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE Monsieur Dominique OUAHDYA

Né le 29.07.1946 à Nancy, N° Département 54

Résidant 2 rue de Baslières

Code postal 70160 Commune PORT D'ATELIER

**COMMISSIONNE M. David RICHER**

Né le 01 Janvier 1972 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 6 Rue Saint Roch

Code postal 70160 Commune FLEUREY LES FAVERNEY

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Port d'Atelier.

Pièces jointes :

- Arrêté n° 266 du 05.05.2017 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à PORT D'ATELIER, le .....23 février 2024.....

Signature du Président de l'AAPPMA de Port d'Atelier,

**A.A.P.P.M.A.**  
"Les Amis de la Gaule"  
70160 PORT-D'ATELIER



## ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Madame POIROT Karine

Né (e) le 22.09.1975 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 32 Grande Rue - Cedex 29

Code postal 70130 Commune CHARENTENAY

### COMMISSIONNE M. David RICHER

Né le 01 Janvier 1972 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 6 Rue Saint Roch

Code postal 70160 Commune FLEUREY LES FAVERNEY

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Ray sur Saône

#### Pièces jointes :

- Arrêté n° 266 du 05.05.2017 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à CHARENTENAY, le 15 avril 2023

Signature du/de la Président(e) de l'AAPPMA de Ray sur Saône,



## ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur SORNAY Eric

Né (e) le 13.02.1957 à Vars, N° Département 70

Résidant (rue) 1 Rue Lotissement Murgers

Code postal 70100 Commune NANTILLY

### COMMISSIONNE M. David RICHER

Né le 01 Janvier 1972 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 6 Rue Saint Roch

Code postal 70160 Commune FLEUREY LES FAVERNEY

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Roche et Raucourt

#### Pièces jointes :

- Arrêté n° 266 du 05.05.2017 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à NANTILLY, le ...5... Avril...2023...

Signature du/de la Président(e) de l'AAPPMA de Roche et Raucourt,



## ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur VERSTRACTEN Jean-Claude

Né (e) le 13.04.1968 à Langres, N° Département 52

Résidant (rue) 16 Rue Pierre Curie

Code postal 70800 Commune SAINT LOUP SUR SEMOUSE

### COMMISSIONNE M. David RICHER

Né le 01 Janvier 1972 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 6 Rue Saint Roch

Code postal 70160 Commune FLEUREY LES FAVERNEY

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Saint Loup/Semouse

#### Pièces jointes :

- Arrêté n° 266 du 05.05.2017 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à SAINT LOUP SUR SEMOUSE, le 06/04/2023.....

Signature du/de la Président(e) de l'AAPPMA de Saint Loup/Semouse,



## ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur VIARD Patrick

Né (e) le 11.07.1963 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 50 Rue du Général Brosset

Code postal 70360 Commune SCEY SUR SAONE

### COMMISSIONNE M. David RICHER

Né le 01 Janvier 1972 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 6 Rue Saint Roch

Code postal 70160 Commune FLEUREY LES FAVERNEY

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Scey sur Saône

#### Pièces jointes :

- Arrêté n° 266 du 05.05.2017 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à SCEY SUR SAONE, le 04.04.23.....

Signature du/de la Président(e) de l'AAPPMA de Scey sur Saône,



## ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Madame LOMBARD Eliane

Né (e) le 18.12.1948 à Val d'Ajol, N° Département 88

Résidant (rue) 2 Grande rue

Code postal 70210 Commune PONT DU BOIS

### **COMMISSIONNE M. David RICHER**

Né le 01 Janvier 1972 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 6 Rue Saint Roch

Code postal 70160 Commune FLEUREY LES FAVERNEY

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Selles Vauvillers

#### Pièces jointes :

- Arrêté n° 266 du 05.05.2017 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à PONT DU BOIS, le 12.04.2023

Signature du/de la Président(e) de l'AAPPMA de Selles Vauvillers,



## ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur AGNUS Christian

Né (e) le 20.11.1955 à Lure, N° Département 70

Résidant (rue) 10 Rue de Mignafans

Code postal 70110 Commune SENARGENT

### **COMMISSIONNE M. David RICHER**

Né le 01 Janvier 1972 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 6 Rue Saint Roch

Code postal 70160 Commune FLEUREY LES FAVERNEY

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Senargent

#### Pièces jointes :

- Arrêté n° 266 du 05.05.2017 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à SENARGENT, le ..... 1.04.23 .....

Signature du/de la Président(e) de l'AAPPMA de Senargent,



## ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur TREDANT Robert

Né (e) le 15.02.1948 à *Mercey-sur-Saône* N° Département *70*

Résidant (rue) 30 Grande rue

Code postal 70130 Commune MERCEY SUR SAONE

### COMMISSIONNE M. David RICHER

Né le 01 Janvier 1972 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 6 Rue Saint Roch

Code postal 70160 Commune FLEUREY LES FAVERNEY

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Seveux

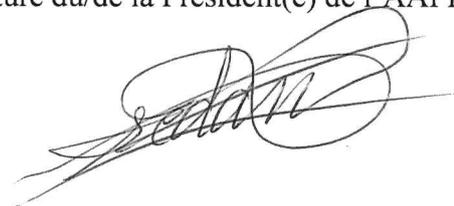
#### Pièces jointes :

- Arrêté n° 266 du 05.05.2017 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à MERCEY SUR SAONE, le *04 avril 2023*

Signature du/de la Président(e) de l'AAPPMA de Seveux,



## ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur GABRIEL Emmanuel

Né (e) le 09.01.1968 à Langres, N° Département 52

Résidant (rue) 1 Bis Chemin de la Côte

Code postal 70130 Commune SOING

### **COMMISSIONNE M. David RICHER**

Né le 01 Janvier 1972 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 6 Rue Saint Roch

Code postal 70160 Commune FLEUREY LES FAVERNEY

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Soing

#### Pièces jointes :

- Arrêté n° 266 du 05.05.2017 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à SOING, le ... 21 Avril 2023 ...

Signature du/de la Président(e) de l'AAPPMA de Soing,

  
**AAPPMA SOING**  
*Association Amicale des pêcheurs*

## ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur DROUHET Rémy

Né (e) le 14.11.1956 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 3 Rue de la Forge

Code postal 70130 Commune VANNE

### COMMISSIONNE M. David RICHER

Né le 01 Janvier 1972 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 6 Rue Saint Roch

Code postal 70160 Commune FLEUREY LES FAVERNEY

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Vanne

#### Pièces jointes :

- Arrêté n° 266 du 05.05.2017 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à VANNE, le 12/4/2023.....

Signature du/de la Président(e) de l'AAPPMA de Vanne,

**LA GAULE VANNOISE**  
70130 VANNE

## ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur DEMANDRE Franck

Né (e) le 14.02.1971 à Langres, N° Département 52

Résidant (rue) 22 Rue du Dr Massin&

Code postal 70120 Commune VAUCONCOURT

### **COMMISSIONNE M. David RICHER**

Né le 01 Janvier 1972 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 6 Rue Saint Roch

Code postal 70160 Commune FLEUREY LES FAVERNEY

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Vauconcourt

#### Pièces jointes :

- Arrêté n° 266 du 05.05.2017 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à VAUCONCOURT, le ...03/04/2023.....

Signature du/de la Président(e) de l'AAPPMA de Vauconcourt,



## ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur BELOT Jean-Pierre

Né (e) le 02.05.1958 à Gray, N° Département 70

Résidant (rue) 11 Rue de Ferrières

Code postal 70130 Commune RECOLOGNE LES RAY

### COMMISSIONNE M. David RICHER

Né le 01 Janvier 1972 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 6 Rue Saint Roch

Code postal 70160 Commune FLEUREY LES FAVERNEY

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Vellexon

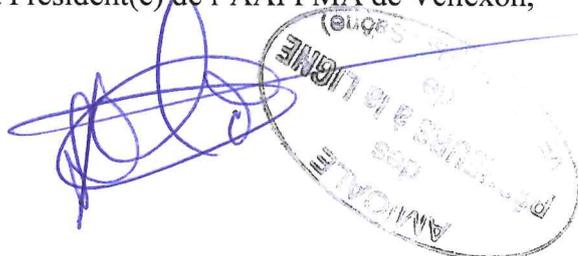
#### Pièces jointes :

- Arrêté n° 266 du 05.05.2017 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à RECOLOGNE LES RAY, le .....7.....Mai.....2023

Signature du/de la Président(e) de l'AAPPMA de Vellexon,



The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular stamp. The stamp contains the text 'AAPPMA de Vellexon' and 'COMMISSION'.

## ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur MARQUES Fabien

Né (e) le 26.01.1980 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) Maison des Associations - 53 Rue Jean-Jaurès

Code postal 70000 Commune VESOUL

### **COMMISSIONNE M. David RICHER**

Né le 01 Janvier 1972 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 6 Rue Saint Roch

Code postal 70160 Commune FLEUREY LES FAVERNEY

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Vesoul

#### Pièces jointes :

- Arrêté n° 266 du 05.05.2017 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à VESOUL, le 24/04/2023.....

Signature du/de la Président(e) de l'AAPPMA de Vesoul,



## ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur KRASINSKI Michel

Né (e) le 09.02.1953 à ..... *Beaune* ..... N° Département *62* .....

Résidant (rue) 49 rue du Parlement

Code postal 70110 Commune VILLERSEXEL

### COMMISSIONNE M. David RICHER

Né le 01 Janvier 1972 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 6 Rue Saint Roch

Code postal 70160 Commune FLEUREY LES FAVERNEY

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Villersexel

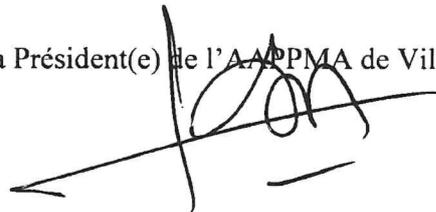
#### Pièces jointes :

- Arrêté n° 266 du 05.05.2017 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à VILLERSEXEL, le ..... *3/04/2023* .....

Signature du/de la Président(e) de l'AAPPMA de Villersexel,



## ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur GAUTHEROT Damien

Né (e) le 08.12.1971 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 29 A Grande Rue

Code postal 70190 Commune BUTHIERS

### COMMISSIONNE M. David RICHER

Né le 01 Janvier 1972 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 6 Rue Saint Roch

Code postal 70160 Commune FLEUREY LES FAVERNEY

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Voray sur l'Ognon

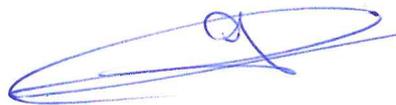
#### Pièces jointes :

- Arrêté n° 266 du 05.05.2017 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à BUTHIERS, le 10.04.2023.....

Signature du/de la Président(e) de l'AAPPMA de Voray sur l'Ognon,



**AAPPMA de VORAY**  
*l'Accueillante Truitée*  
Haute-Saône